

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe public

Concours troisième voie public

Second concours public

Concours externe privé

Second concours privé

SESSION 2023

RAPPORT EXTERNE

Sommaire

Introduction.....	3
Enjeux des épreuves du CRPE.....	3
Les épreuves du CRPE.....	4
Le déroulement de chacune des épreuves d'admission.....	4
L'épreuve de leçon.....	4
L'épreuve d'entretien.....	5
L'épreuve facultative de langues vivantes.....	6
Analyse des épreuves d'admissibilité.....	7
Épreuve écrite disciplinaire de français.....	7
Le sujet 2023, présentation et attendus.....	7
Orthographe, grammaire et syntaxe.....	10
Les points d'appui des candidats.....	10
Les pistes d'amélioration pour les candidats.....	10
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques.....	10
Le sujet 2023, présentation et attendus de correction.....	10
Orthographe, grammaire et syntaxe.....	12
Les points d'appui des candidats.....	12
Les pistes d'amélioration pour les candidats.....	12
Les conseils aux candidats pour une préparation efficace.....	13
Épreuve écrite d'application.....	14
Sciences et technologie.....	14
Histoire, géographie, enseignement moral et civique.....	15
Arts.....	17
Analyse des épreuves d'admission.....	19
Épreuve de leçon.....	19
Rappel du déroulé de l'épreuve.....	19
Présentation de l'épreuve de leçon.....	19
Français.....	19
Mathématiques.....	20
Épreuve d'entretien.....	21
EPS.....	21
Motivation et situations professionnelles.....	23
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère.....	24
Rappel du déroulé de l'épreuve.....	24
Conclusion.....	28

Introduction

La session 2023 du CRPE est la deuxième session des concours renouvelés.

Le texte de référence est l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les conditions d'accessibilité au concours externe du CRPE :

Ce concours est accessible aux candidats qui remplissent les conditions suivantes à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Trois concours du CRPE public ont été organisés, pour des profils différents :

- Le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- Le **troisième CRPE** est accessible à tous ceux qui ont au moins cinq ans d'expériences professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé, sans condition de diplôme.
- Le **second CRPE interne** concerne les fonctionnaires et certains agents non titulaires qui peuvent justifier de trois ans de services publics et qui détiennent une licence.

Deux concours du CRPE Privé ont été organisés pour des profils différents :

- Le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- Le **second CRPE interne** s'adresse aux personnes qui peuvent justifier de 3 années de services dont une année au minimum dans un ou plusieurs établissements sous contrat et qui détiennent une licence (ou équivalent).

Enjeux des épreuves du CRPE

Le CRPE vise à vérifier les connaissances académiques et scientifiques des candidats, notamment dans le domaine des fondamentaux, particulièrement en français et en mathématiques ainsi que leurs connaissances et compétences pédagogiques et didactiques.

Les valeurs de la République ainsi que les motivations à exercer le métier de professeur des écoles font l'objet d'un examen très attentif de la part du jury.

La motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation font l'objet d'une épreuve d'entretien, commune à tous les concours d'enseignants.

Par ailleurs, le concours permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

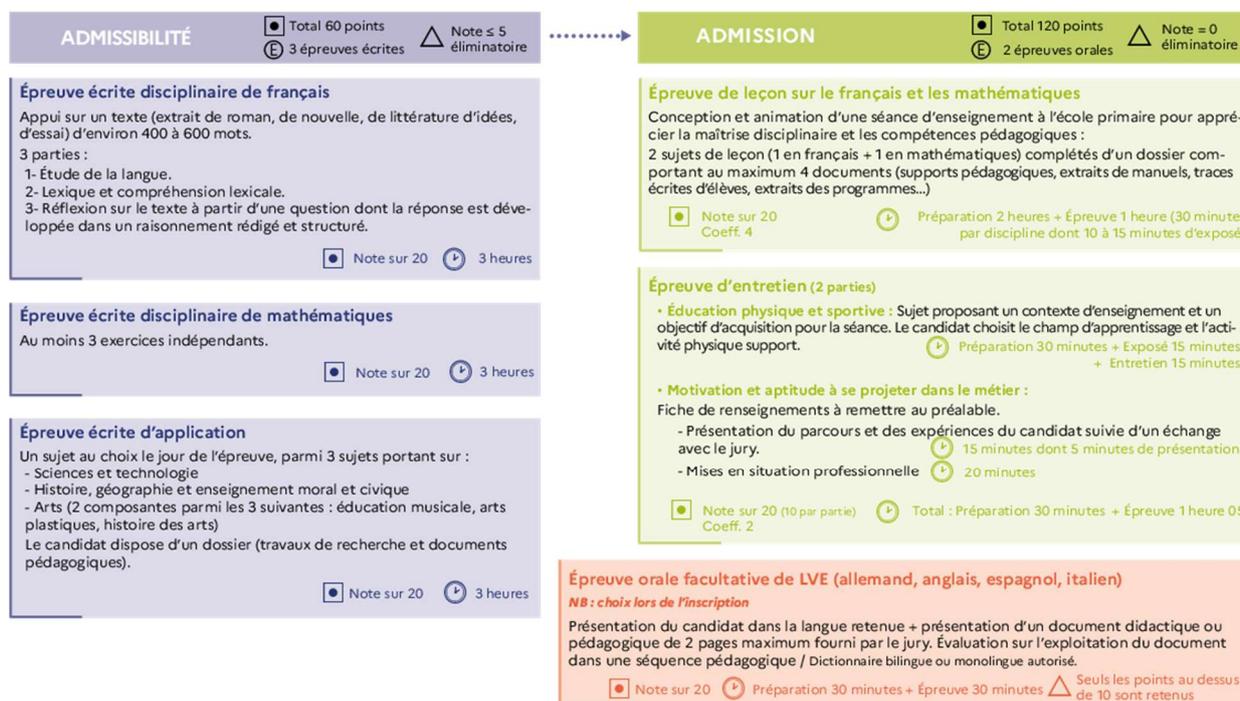
Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des

autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les épreuves du CRPE



RÉFORME DU CRPE - MISE EN OEUVRE À COMPTER DE LA SESSION 2022



Texte de référence : [Arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.



Le déroulement de chacune des épreuves d'admission

L'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques.

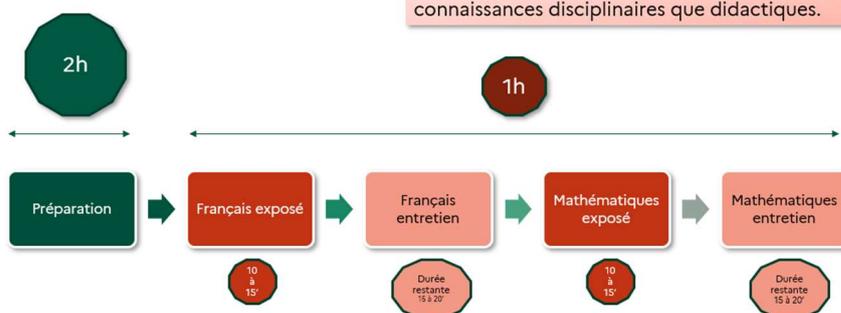
Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Les deux sujets portent sur des cycles différents.

Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...



ÉPREUVES D'ADMISSION

Épreuve de leçon



Le candidat présente au jury les **composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.**

L'**entretien avec le jury** permet de faire préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve d'entretien

L'épreuve comporte deux parties.

1. La première partie est consacrée à l'éducation physique et sportive.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de :

- choisir le champ d'apprentissage ;
- choisir l'activité physique support ;
- élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage.

2. La seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Temps 1 : Motivation du candidat - Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours :

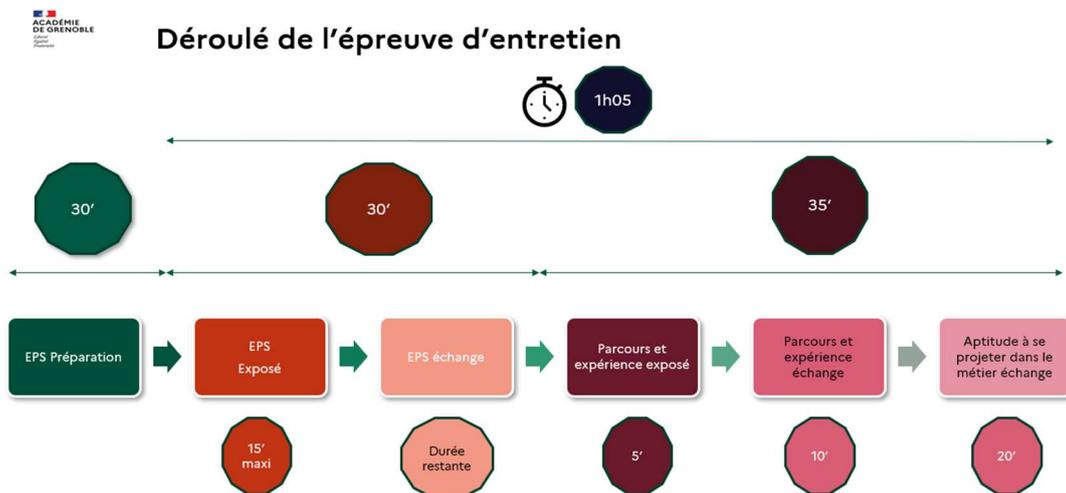
- travaux de recherche ;
- enseignements suivis ;
- stages ;
- engagement associatif ;
- périodes de formation à l'étranger.

Temps 2 - Aptitude à se projeter dans le métier - Deux mises en situation :

- situation d'enseignement ;
- situation liée à la vie scolaire.

Sur ce temps 2, il s'agit d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République :

- laïcité et exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.



Durée totale de l'épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

L'épreuve facultative de langues vivantes

Temps 1 : échange dans la langue choisie (durée : dix minutes) :

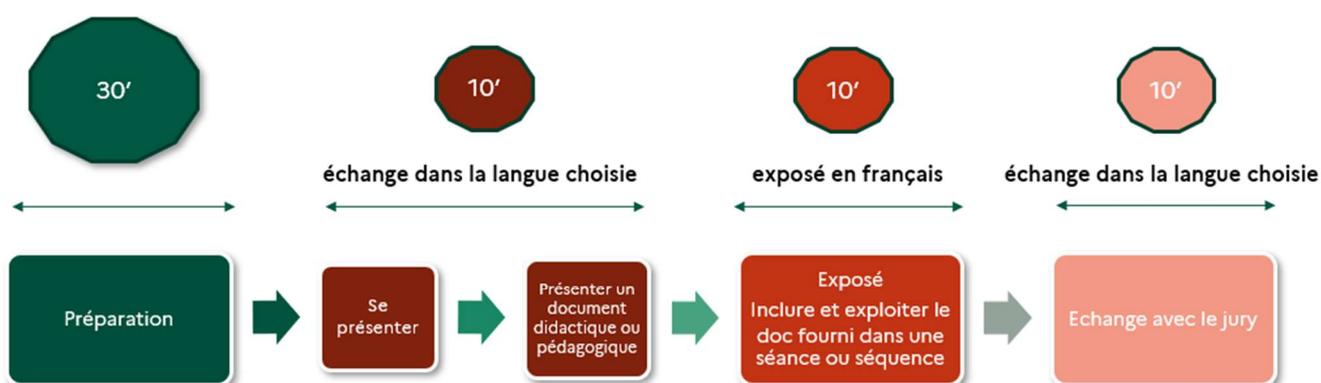
- se présenter
- présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, fourni par le jury.

Temps 2 : inclure et exploiter le document dans une séance ou une séquence pédagogique (exposé de dix minutes en français / échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).



ÉPREUVES D'ADMISSION Epreuve facultative de LVE

Le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.



Durée totale de l'épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Analyse des épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

Le sujet 2023, présentation et attendus

Les candidats ont eu à étudier pour cette session un texte littéraire contemporain (2021), extrait de *S'adapter*, de Clara Dupont-Monod.

Le texte ne présentait pas de difficultés de compréhension.

Première partie : Étude de la langue (6 points)

La partie I était accessible et ne comportait aucun piège. Elle mobilisait des compétences pour l'identification des fonctions de pronoms, le traitement de propositions, les modes et les temps, les expansions du nom. Il est à noter toutefois que, dans le cadre d'un concours adressé à de futurs professionnels qui auront eux-mêmes à enseigner la langue, il serait bon de connaître la [terminologie grammaticale](#) en vigueur. Un entraînement rigoureux doit être mené au préalable pour intégrer cette terminologie, par exemple sur la dénomination des temps et de leurs valeurs.

Identifiez les temps et modes des verbes conjugués mis en caractères gras et justifiez leur emploi.

« Est né »	Passé composé	Indicatif	Fait accompli dans le passé, action passée terminée <i>Bonus : avec un lien subsistant dans le présent (idée avoisinante)</i>
« serait »	Conditionnel présent		Éventualité / valeur modale
« existait »	Imparfait	Indicatif	Description
« sert »	Présent	Indicatif	Renvoie au moment de l'écriture / Présent de vérité générale

Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées.

- « On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière » → 1^{ière} proposition coordonnée à la suivante
- « et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures » → 2^{ème} proposition coordonnée à la précédente par « et »
- « lorsque la route étroite devenait petit pont ». → proposition subordonnée à la proposition précédente, introduite par « lorsque »

Il n'était pas attendu du candidat qu'il précise la nature des propositions délimitées.

Dans la phrase suivante, précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras.

Relevé	Nature	Fonction	Référent
Y	Pronom adverbial	Complément d'objet indirect du verbe prendre	« les autres vies »
Dont	Pronom relatif	Complément du nom « battants »	« la porte médiévale »

Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel.

Ils sentaient bon la fleur d'oranger. Ils semblaient attentifs et tranquilles. Ils avaient les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Des bébés de la région, qui lui appartenaient.

Dans la proposition suivante ...il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses :

a. Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses » : ce sont deux adjectifs qualificatifs épithètes du nom « routes ».

b. Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature (0,5pt) :

- Il avait fallu rouler sur des routes qui étaient minuscules et sinueuses.
- Il avait fallu rouler sur des routes de montagne en lacets.
- Il avait fallu rouler sur des routes ayant la particularité d'être étroites et sinueuses.
- etc.

A été acceptée toute réécriture grammaticalement juste, quel que soit le sens.

Deuxième partie : lexicque et compréhension lexicale (4 points)

La partie II présentait deux questions très différentes : la première sert à identifier un mode de formation et à en déduire le sens, la deuxième incite à commenter de manière plus ouverte le texte en s'appuyant sur le lexique de la mer. Quelques notions d'analyse de base sont ici attendues de manière à explorer le texte de façon précise et cohérente : appui sur un champ lexical, la polysémie de certains termes (« mousseuse » et « chaloupé » par exemple), le repérage des métaphores et comparaisons. Au-delà du sens explicite, il s'agit ici de faire état d'une compréhension implicite du texte qui assimile le hameau à une île perçue comme un havre de paix.

a. Analysez la formation et le sens des adjectifs « inachevé » et « inadapté ».

- formés sur la base des participes passés des verbes « achever » et « adapter » / formés selon la structure préfixe + radical + suffixe
- préfixe (privatif) in-, ayant le sens : qui n'est pas achevé / qui n'est pas adapté

b. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ?

Le discours porté sur l'enfant est <u>néгатif ou péjoratif.</u>	L'usage de préfixes privatifs renvoie à <u>un « manque »</u> par rapport à une norme.
<u>Différence</u>	<u>Déshumanisation</u> de l'enfant.

Dans le 2^{ème} paragraphe, commentez l'emploi du lexique de la mer.

La mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile. Ce parcours marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit.

Des pistes : usage du champ lexical de la mer pour évoquer la nature environnante // polysémie des mots « roulis » (mouvement du bateau qui tanguent mais aussi rappel des roues de la voiture), « mousseuse » (mousse présente sur les arbres et rochers de la forêt mais aussi écume sur les vagues), « chaloupé » (renvoie à une danse ou une marche qui balance mais rappelle la chaloupe, petite embarcation marine) // emploi de métaphores / d'une métaphore filée puis de la comparaison finale avec « ressemblait à une île » // hameau et île au milieu d'une tempête, dans les 2 cas, on retrouve une sensation de danger provenant de la nature qui fournit également l'abri. On attendait un élément de réponse qui mette en relation un procédé (champ lexical, polysémie, métaphore, comparaison), des relevés et une interprétation (danger, malaise, perte de repère, abri, paix, calme).

Troisième partie : réflexion et développement (10 points)

La partie III ne demandait pas cette année d'interpréter le texte support mais de développer une pensée et une argumentation sur la notion de norme. Le sujet amenait donc à définir la notion centrale, sans la réduire au handicap, à en étudier différents contextes puis à mettre en valeur les attitudes possibles par rapport à celle-ci (adhésion, refus...). Différents plans ont été acceptés dès lors que la structure était claire : une brève introduction présentant le sujet et le plan, un développement en deux ou trois parties bien délimitées, une brève conclusion. Ce type de sujet permet aux candidats de montrer leurs capacités à réfléchir, à organiser, à exploiter leur culture personnelle. Sur ce dernier point, les références pouvaient provenir d'horizons variés : philosophie, histoire, littérature, cinéma, sociologie... La fréquentation régulière d'ouvrages de nature variée est donc une nécessité lors de la préparation.

Le roman de Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, a reçu en 2021 le prix *Fémina* et le prix *Goncourt des lycéens*, ce qui montre combien il est porteur de questionnements d'actualité, qui touchent l'École.

Dans ce récit « tombeau », l'écrivaine rend hommage à son jeune frère, né aveugle, atteint d'une pathologie lourde et invalidante et décédé prématurément. Le récit montre comment les membres de la fratrie réagissent différemment à la présence de cet enfant. Le roman se déroule dans les Cévennes et laisse une grande place à l'évocation de la nature, à laquelle précisément la famille s'adapte.

Le roman pose la question de la différence mais aussi de l'adaptation requise par la famille et la société pour accueillir au mieux celui qui ne rentre pas pleinement dans les normes, et développe d'autres qualités, en l'occurrence une extrasensorialité. Tout l'enjeu du roman est de montrer comment on peut « faire avec » et non pas « contre », et éviter que la fragilité n'engendre la brutalité.

Le sujet proposé aux candidats était donc le suivant :

« À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme. Votre réflexion sera structurée et argumentée. ».

Volontairement ouvert, ce sujet invitait à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans se limiter à la question du handicap. Il permettait de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu. Les candidats avaient la possibilité de convoquer de très nombreuses références, en particulier en littérature de jeunesse.

On pouvait partir d'une définition de la norme :

la norme peut se définir comme un « principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre », « état habituel, régulier conforme à la majorité des cas », « le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur », ou encore « règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir » (définitions du CNRTL).

On pouvait ensuite aborder les usages positifs de la norme.

- **La norme est indispensable à la société. Elle construit.**
- Toute société est fondée sur des normes, des lois, des règlements qui permettent de vivre ensemble.
 - « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », constitution, code civil, règlement intérieur, mais aussi normes de sécurité, de construction ...
 - Normes informelles et sociales pour appartenir à un groupe, être reconnu et accepté.
- L'individu est plus ou moins modelé par des références qui incarnent une norme
 - Des personnages issus de fictions (séries, cinéma, littérature,...) peuvent jouer sur la construction de personnalités.
 - Des personnalités peuvent influencer sur l'individu, imposer leur norme.
- **La norme peut révéler, par effet de contraste, l'individu.**
 - Les héros, les grandes figures sortent souvent de la norme : Roland, Jeanne d'Arc, Napoléon, De Gaulle, Gandhi, Armstrong, Pasteur...
 - Dans la réalité, les héros du quotidien qui affrontent des situations hors normes sont nombreux comme les pompiers ou les soignants et peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi, lors du confinement, les soignants ont été élevés au rang de héros nationaux.
 - L'individu extraordinaire peut susciter une fascination.

Il était ensuite possible de montrer les méfaits de la norme.

- **La norme peut étouffer l'individu.**
 - Poids de l'éducation qui dans certains cas peut nuire à l'épanouissement de l'individu.
 - Poids des normes sociétales : modèles de vie, modèles professionnels qui influencent parfois inconsciemment nos choix.
 - Poids des normes dans la création artistique relayé par les critiques et le public.
- **La norme peut rejeter l'individu et être violente.**
 - L'individu qui échappe aux normes par son physique ou son mode de vie : les personnes en situation de handicap, les personnes considérées comme trop grosses, grandes, petites...
 - L'individu qui échappe aux normes locales par sa culture : exemple du racisme.

Les dystopies du XXe et XXIe siècle illustrent une des formes les plus radicales de violence liée à l'établissement d'une norme politique : *1984* de Orwell, *Fahrenheit 451* de Bradbury, *Le Meilleur des mondes* d'Huxley, *La Servante écarlate* de Margaret Atwood...L'histoire et l'actualité regorgent d'exemples d'imposition violente d'une norme à l'ensemble d'une population.

On observe une nette amélioration des résultats par rapport à la session précédente. Cette partie, notamment, est traitée de façon plus approfondie.

Orthographe, grammaire et syntaxe

Comme pour toute épreuve d'admissibilité, l'orthographe et la syntaxe des candidats font l'objet d'un examen attentif. Les erreurs dans ce domaine sont pénalisées par un retrait de points, en fonction du nombre de fautes ; les candidats, se destinant à enseigner, doivent faire la démonstration qu'ils possèdent les fondamentaux d'une expression écrite correcte et maîtrisée.

De très nombreux candidats sont pénalisés en raison d'une orthographe mal maîtrisée.

Un entraînement orthographique régulier est donc nécessaire pour tous les candidats qui se savent fragiles sur cette compétence.

Les points d'appui des candidats

De solides compétences grammaticales, syntaxiques et lexicales sont gages de réussite. Les meilleurs candidats font preuve de précision et traitent les consignes de façon exhaustive. Ils appuient leur propos sur une présentation claire ainsi que sur une structuration du propos. Les explications et justifications attendues sont précises.

La troisième partie de l'épreuve est très maîtrisée lorsque le propos est problématisé, que la pensée suit un plan structuré, dont les transitions et le cheminement sont explicites. La culture personnelle du candidat lui permet d'illustrer le propos par des exemples variés, pertinents et empruntés à divers domaines.

L'expression est fluide et compréhensible, la ponctuation utilisée à bon escient et le vocabulaire précis et recherché.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Les candidats préparant sérieusement l'épreuve dans le domaine de la langue doivent être en confiance. Rappelons à nouveau l'usage, lors de la préparation, de la [terminologie grammaticale](#). Les seuls souvenirs scolaires sont insuffisants.

Les candidats doivent adopter sur la langue une démarche réflexive qui va au-delà de simples mécanismes. En s'intéressant aux opérations langagières principales (transformations, substitutions) et en les pratiquant régulièrement, c'est une conscience du fonctionnement de la langue, en lien avec le sens, qui s'acquiert.

Nous rappelons que les notions sur lesquelles porte le concours sont celles du programme en vigueur de français du cycle 4, et de la partie "L'étude de la langue au lycée" des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

Pour développer la réflexion attendue dans la troisième partie, il est conseillé de développer sa culture littéraire et citoyenne, en lisant notamment des essais contemporains sur l'écologie, le vivre ensemble, les problématiques familiales et sociales. La fréquentation des programmes de littérature des cycles 3 et 4 permet aux candidats d'explorer diverses thématiques. Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance de la littérature de jeunesse.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Le sujet 2023, présentation et attendus de correction

D'une durée de 3 heures, l'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions abordées par les programmes. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Conformément aux définitions officielles de l'épreuve, le sujet est composé de six exercices indépendants. Cinq d'entre eux sont contextualisés. Le sujet porte sur une grande partie des programmes du collège, milieu de cycle 4, et de l'école. Il comporte de nombreuses questions indépendantes simples et une notion est généralement visée par exercice. Les notions de géométrie plane basique, de proportionnalité sont présentes dans de nombreux exercices, tout comme la notion d'arrondi et quelques notions d'algèbre élémentaire. La notion de probabilité et le logiciel Scratch ont fait l'objet d'un exercice et le tableur, d'une question. Les compétences « raisonner » et « communiquer » apparaissent dans plusieurs exercices, sans que le candidat nécessite de les maîtriser. La compétence « modéliser », quant à elle, est peu mobilisée.

Le premier exercice traite d'une randonnée à vélo pour des écoliers.

Il fait appel à des calculs de longueurs ou de durée et teste la capacité des candidats à utiliser le théorème de Pythagore et sa réciproque. Les deux parties mobilisent la notion de vitesse moyenne : calcul d'une vitesse moyenne connaissant la distance parcourue et le temps ; calcul d'une durée connaissant la distance et la vitesse ou calcul d'une distance.

Dans la deuxième partie, il est demandé également de trouver le rayon d'un cercle connaissant sa circonférence. La capacité à programmer une feuille de calcul d'un tableur est testée ainsi que la capacité à trier des informations.

Du point de vue des mathématiques :

- Il s'agit de démontrer qu'un angle est droit, de calculer une longueur avec le théorème de Pythagore ou sa réciproque et de comparer des durées.
- Pour les calculs avec des grandeurs, nous rappelons que les unités doivent être écrites dans les calculs : $CF^2 + FE^2 = 36 \text{ km}^2 + 10,24 \text{ km}^2 = 46,24 \text{ km}^2$
- Il est important, pour le raisonnement et la logique mathématique de distinguer théorème et réciproque.
- Globalement les formules liant vitesse, distance et durée sont bien connues et ont été correctement utilisées. La conversion de l'heure exprimée en écriture décimale en « heure, minute » pose encore problème aux candidats (2,57 h > 2 h 45 min).

Le deuxième exercice porte sur un problème de partage qui peut se résoudre en ayant recours au modèle en barre.

Dans cet exercice, il s'agit de faire appel aux écritures fractionnaires pour calculer la proportion que représente une part par rapport à un tout, puis d'utiliser une proportion pour calculer un tout ou la valeur d'une part. Il invite, dans un deuxième temps, à résoudre un problème en ayant recours au modèle en barre ou en résolvant une équation. La deuxième question conduit à une modélisation par des équations ou à l'aide du modèle en barres par exemple, et à exprimer la valeur d'une part en fonction du tout.

Du point de vue des mathématiques :

- La première question teste la capacité à résoudre un problème mettant en jeu fractions et proportions. Il faut bien distinguer la proportion que représente une part dans un tout, fraction comprise entre 0 et 1 et la valeur de cette part.
- La deuxième vise à mobiliser l'écriture algébrique pour exprimer des relations entre les valeurs de chaque part d'un tout. L'utilisation de l'écriture algébrique et la manipulation de ses expressions sont difficiles. Cette question a été moins traitée par les candidats.

Le troisième exercice concerne la géométrie plane et la programmation en Scratch.

La compréhension d'un algorithme est testée (dont celle de notion de boucle et de déplacement) ainsi que comprendre des instructions de base (coordonnées du point de départ du tracé) ou d'en extraire des données (longueur en pas). Les candidats sont également amenés à tracer la figure obtenue et reconnaissant la nature des motifs répétés et à modifier un algorithme afin d'obtenir une figure donnée, sans justification.

Du point de vue des mathématiques :

- La question 1., sauf la d., teste la compréhension d'un algorithme en langage Scratch et notamment la compréhension d'une boucle itérative (pour l'obtention d'une figure comportant des motifs).
- Les questions 1.c. et 2. sont des questions de géométrie. Il s'agit de reconnaître la nature d'un triangle pour la première et d'avoir de bonnes connaissances sur les propriétés des hexagones réguliers pour modifier le script.

Le quatrième exercice porte sur un problème posé à partir de l'exploitation d'un jardin pédagogique.

Il est composé de deux parties mobilisant la notion d'aire, de volume, de longueur, de proportionnalité et le théorème de Pythagore.

Dans la première partie, il est question de reproduire une figure, un plan, en respectant une échelle.

Dans la deuxième partie, il est demandé également de déterminer une quantité à partir d'un volume et l'application d'une proportion et d'un pourcentage.

Du point de vue des mathématiques :

Les différentes questions permettent d'aborder des notions variées : grandeurs et mesures, géométrie plane et dans l'espace (cylindre), effet d'un agrandissement sur les longueurs, les volumes, équation, reproduction de figure, grandeurs composées peu courantes (pieds par mètres carrés).

- Le tracé à l'échelle a posé des difficultés : il mobilise le coefficient multiplicateur, pas toujours maîtrisé.
- Le théorème de Pythagore apparaît de nouveau. Il est important, même quand c'est une vérification de vérifier que le théorème s'applique.
- Le calcul d'aire de la zone 3 nécessite de procéder à la soustraction de l'aire de deux triangles et de l'aire d'un demi-disque à celle du rectangle, qui est donnée. L'aire du disque est mal maîtrisée.
- Les conversions de centimètres cubes en litre ont parfois posé des problèmes.
- Pour la question B.1., une équation est à résoudre.
- Il y a parfois eu confusion à la lecture de l'énoncé pour cette deuxième partie : il est important de s'assurer, surtout lorsqu'on doit appliquer des proportions ou des pourcentages de bien identifier l'ensemble de référence.
- La question 4. requiert le calcul d'un pourcentage.

Orthographe, grammaire et syntaxe

Dans l'ensemble, les copies sont assez bien rédigées, avec une graphie de qualité et généralement peu de fautes d'orthographe. Certaines copies présentent encore, toutefois, un nombre important de fautes d'accords grammaticaux, d'absence d'accent, ce qui est préjudiciable à la pratique d'un futur enseignant.

Les points d'appui des candidats

La grande majorité des copies est soigneusement présentée et les réponses, bien mises en avant, ce qui est toujours très apprécié par les correcteurs.

Dans l'ensemble, les candidats se sont bien préparés et disposent de bonnes connaissances mathématiques, pour celles qui ont été évaluées.

Les candidats en réussite ont abordé tous les exercices de l'énoncé.

Leurs réponses aux questions, tout en restant concises et claires, sont complétées d'une justification rigoureuse, ce qui est un attendu. Ces candidats pensent à bien vérifier les hypothèses avant d'utiliser un théorème. Ils sont précis dans leurs calculs, distinguant bien valeurs exactes et valeurs approchées, valeurs numériques et grandeurs nécessitant une unité.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Certains candidats ne font pas preuve de suffisamment de recul et certaines de leurs argumentations manquent de rigueur et de concision.

La rédaction des démonstrations, notamment en géométrie, nécessite cette rigueur. Il s'agit d'identifier les hypothèses (les données) afin de pouvoir mobiliser les propriétés ou théorèmes du cours qui conviennent. Certains candidats se contentent d'utiliser les propriétés et les théorèmes sans en vérifier la pertinence, les hypothèses et sans faire apparaître l'enchaînement logique dans le raisonnement : par exemple, ils confondent théorème et réciproque. Les compétences « raisonner » et « communiquer » sont à travailler.

Une vigilance est à porter dans l'utilisation des symboles, de la notation et du vocabulaire : par exemple, confusion entre segment et longueur, les pourcentages, symbole « environ égal », etc.

L'aire d'un rectangle, d'un triangle et d'un disque font partie de la culture mathématique.

Les problèmes de conversion persistent, montrant le besoin de bien maîtriser la construction du nombre.

Plusieurs candidats ont éprouvé des difficultés quand il faut convoquer des expressions algébriques et des équations, la connaissance des ensembles de nombres et l'algorithmique. Les connaissances et capacités qui figurent aux programmes de fin de cycle 4 et de seconde mériteraient d'être approfondies.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Aucune virtuosité technique n'est demandée, mais un minimum de rigueur est attendue de la part d'un futur professeur : il est, par exemple, indispensable de justifier qu'un triangle est rectangle avant d'utiliser le théorème de Pythagore, de citer les propriétés mobilisées en probabilités (équiprobabilité, indépendance de deux événements). Il s'agit également de ne pas confondre valeur exacte et valeur approchée et d'utiliser à bon escient les symboles « = » ou « ≈ ».

Les candidats doivent veiller à bien détailler les étapes des raisonnements ou des calculs, par exemple lors d'une résolution d'équation ou à l'occasion d'un problème afin de rendre explicites les différentes étapes de la démarche. Ils doivent formuler des phrases courtes et rigoureuses.

Toute réponse donnée sans explication est à éviter, il en est de même des commentaires superflus qui rendent les propos confus.

Lorsque le candidat n'obtient pas une réponse fournie par l'énoncé, il est préférable de conclure à une démarche erronée plutôt que de chercher à obtenir coûte que coûte le résultat attendu.

La connaissance et le respect des notations mathématiques sont essentiels : notation en géométrie, recours aux unités dans un calcul mobilisant des grandeurs, ...

Depuis la session 2022, le sujet ne comporte plus de partie didactique. Néanmoins la connaissance des programmes de l'école peut être testée, par exemple à l'occasion de questions qui proposent des productions d'élèves.

Enfin, les candidats porteront un soin particulier à la graphie et à la lisibilité de la copie : aérer la copie, encadrer ou souligner les résultats, penser à conclure pour une meilleure lisibilité... La qualité syntaxique et orthographique de la copie est bien sûr un attendu pour un futur professeur et une attention doit être portée aux accords grammaticaux, à l'orthographe des mots, à la présence des accents comme des majuscules et points, en début et fin de phrase.

Épreuve écrite d'application

L'épreuve écrite d'application offre aux candidats le choix de la discipline. Ce choix s'effectue le jour de l'épreuve à la lecture des sujets.

Sciences et technologie

Présentation succincte du sujet

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences et séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.

Le thème du sujet est le réchauffement climatique et le développement dans l'espace d'une espèce dite invasive en France : le moustique Tigre. La problématique est divisée en trois parties mobilisant les compétences des candidats en physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et en technologie :

- Partie 1 : connaître le moustique tigre
- Partie 2 : le moustique tigre, vecteur de maladies
- Partie 3 : lutter contre le moustique tigre

Les attendus de correction (connaissances évaluées) :

- la notion de système circulatoire des insectes, les principaux attributs caractérisant le groupe des insectes, le cycle de vie des insectes (notion de métamorphose) ;
- l'utilisation d'une clé de détermination ;
- la notion de densité ;
- les notions de fonction et de solution technique ;
- la notion de démarche technologique ;
- la communication sous forme de schéma (discriminant entre les candidats : propreté du schéma, titre, légende, sens donné...).

La capacité du candidat à distinguer ce qui relève de l'opinion (ou de la croyance) et du fait scientifique avéré a été évaluée, notamment au travers de la distinction entre corrélation et causalité et la démarche d'investigation.

La représentation d'un élève (devenir du sang humain « aspiré » par un moustique qui « circule ensuite dans son corps comme chez les humains ») peut évoluer grâce à une séquence didactique proposée par le professeur (recherche documentaire, observations de documents, traitement de la notion d'hémolymphe). C'est une notion de base en didactique des sciences. *La démarche d'investigation peut être également abordée par le biais d'expériences historiques ce qui permet de montrer que la science se construit progressivement.*

La compétence à interpréter et à repérer des erreurs dans des algorithmes pour pouvoir, ensuite, les corriger est également évaluée.

Les points d'appui des candidats :

- Les calculs ont plutôt été bien réussis.
- La partie physique (réduite) et les premières questions de technologie sur les algorithmes sont relativement bien réussies. En SVT, l'analyse des documents est correcte.
- La maîtrise de la langue : beaucoup de candidats proposent des copies claires, proprement présentées et dans un français correct, on peut noter que quelques copies (notamment 11 sur 321 dans le concours externe public) présentent un défaut manifeste de maîtrise de la langue avec plusieurs dizaines de fautes.

Les pistes d'amélioration pour les candidats :

- Les questions de didactique ont mis de nombreux candidats en difficulté. Par exemple, en SVT, la question sur les représentations des élèves à propos du système circulatoire des insectes ou l'évolution des représentations des élèves vers un dessin d'observation. La question sur la démarche technologique a également déstabilisé beaucoup de candidats.
- Quelques questions scientifiques ont été également moins bien réussies notamment en SVT (par exemple en ce qui concerne les caractères propres aux insectes ou en ce qui concerne le système circulatoire des

insectes). Les candidats maîtrisent bien le principe de causalité mais pas de corrélation (ce qui peut poser problème par rapport à la notion d'esprit critique).

- Le vocabulaire est parfois mal maîtrisé. Par exemple à propos de la notion de densité : dans trop de copies (environ 30%), nous trouvons les termes "lourde / légère". La confusion entre les notions de masse, masse volumique et densité est à l'origine de nombreux cas de représentations erronées chez les élèves.

Quelques conseils aux candidats pour une préparation efficace :

- avoir une bonne connaissance des obstacles didactiques rencontrés par les élèves ;
- être attentif à ne pas confondre fait scientifique et croyance ou opinion ;
- être capable de proposer des activités et des traces écrites réalistes et compatibles avec le niveau des élèves, l'équipement en classe, la sécurité et les compétences visées.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Présentation succincte du sujet

Le sujet d'application histoire, géographie, enseignement moral et civique est construit sur des périodes, des notions et des démarches clés de la discipline favorisant dans un exercice d'application la connaissance et la culture générale du candidat.

La composante de géographie abordait la thématique de « se déplacer au quotidien en France » pour la classe de CM2. Le candidat devait comprendre la notion de « se déplacer » dans le cadre de l'apprentissage de la notion centrale du cycle 3 « habiter ». Si la notion de « mobilité » et plus précisément de « mobilité quotidienne » était attendue notamment dans son acception générale : un changement de lieu accompli par une ou des personnes, l'étude à partir des documents proposés permettait au candidat de mobiliser des notions essentielles à la construction de la démarche géographique à savoir : acteurs, infrastructures, stratégie, motilité (capacité de se déplacer pour un individu ou un groupe d'individus selon les territoires), espace du quotidien.

La composante d'histoire faisait travailler le candidat sur l'élaboration d'une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » pour le traitement de « l'âge industriel en France » classe de CM2. Il s'agissait d'aborder ce qui constitue l'âge industriel en France (mutation dans les modalités de production – monde atelier / usine -, industrialisation et mobilisation de la main d'œuvre féminine, conséquences de l'industrialisation,...) en choisissant l'exploitation des documents à disposition.

Sur les deux composantes, la présentation des compétences travaillées adaptée au(x) document(s) est un incontournable. Avec une démarche par compétences, la dimension évaluation est nécessairement présente.

Les attendus de correction

Dans un exercice d'application, il est attendu la considération de l'élève dans ses apprentissages.

Le sujet guide le candidat à présenter une démarche qui sera celle du professeur, à savoir comprendre les attendus du programme sur une question, identifier les connaissances nécessaires, sélectionner à partir de ressources documentaires les supports à mobiliser pour proposer des séances s'inscrivant dans une séquence. Le candidat démontre sa capacité à proposer des séances en adéquation avec les attentes du programme permettant aux élèves d'acquérir des connaissances et de construire un apprentissage de compétences. Il implique *de facto* une dimension évaluation en considérant ses différentes composantes. Comme dans une classe ordinaire, le candidat devrait pouvoir envisager l'adaptation nécessaire aux besoins spécifiques des élèves comme une différenciation selon ses objectifs et les difficultés envisagées.

Les attentes de correction portent sur la capacité à identifier, à définir, à mobiliser les documents, à établir un croisement des informations contenues dans les documents et à mettre en œuvre les démarches de la discipline en les adaptant à l'âge des élèves.

Sont ainsi recherchés et valorisés la pertinence des réponses apportées, les choix opérés en lien avec les contenus d'enseignement des programmes concernés et la clarté de l'énonciation de la mobilisation et de la mise en activité des élèves. Tous les choix avancés doivent avoir du sens sans céder à des supposés attendus. Ainsi, la mise en groupe pour un travail collectif doit être pertinente et s'adapter à une consigne qui permette d'engager un travail coopératif ou collaboratif. Le choix d'une démarche incluant une rencontre d'acteurs dans l'espace proche pour la géographie ou une démarche de lecture d'images mobilisant des apprentissages d'éducation aux médias et à l'information pour la composante d'histoire ou tout travail incluant des compétences numériques était possible et pouvait être valorisé.

En étant dans la classe, outre la dimension évaluation des élèves, un regard sur les choix réalisés par l'enseignant mérite d'être abordé par les candidats.

Dans les attentes de correction, étaient clairement précisés ce qui était essentiel à la réponse puis les valorisations possibles mais également étaient listés les points de sanction. Ceux-ci portent avant tout sur le non-respect des consignes de l'épreuve comme l'oubli de référence aux documents.

La formalisation de la réponse est librement choisie par le candidat. Le correcteur prend en compte le raisonnement construit, quelle que soit la forme prise.

Les points d'appui des candidats

- L'engagement dans une préparation rigoureuse qui se traduit par un traitement méthodique du sujet en considérant bien l'aspect application de l'épreuve ;
- un effort de présentation de séquences et séances cohérentes laissant apparaître les notions, les compétences abordées et les activités des élèves ;
- une volonté de mettre en avant des objectifs, allant jusqu'à inclure l'évaluation pour les copies les plus réussies ;
- une capacité à mobiliser sa culture générale.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

L'épreuve considère la capacité du candidat à entrer dans une démarche pédagogique et didactique de réflexion appliquée à une discipline.

Le candidat se doit :

- D'être attentif au cadre de l'épreuve, épreuve d'application, le travail demandé et réalisé par les élèves doit être clairement présent.
- En termes pédagogiques, le candidat doit clairement faire la distinction entre compétence et objectif en sachant les lier au programme de référence des exercices. Il a à considérer l'évaluation attendue ainsi que différentes formes d'évaluation.
- En termes scientifiques, le candidat doit être en mesure de maîtriser les notions centrales structurant les thèmes des questions, les programmes ainsi que les démarches ou outils usuellement mobilisés au sein des disciplines : lecture d'image, de paysage, de carte, travail sur l'évènement, se repérer dans le temps et l'espace, ... Le vocabulaire courant de la discipline est tout aussi attendu.
- Le candidat peut également mentionner les liens avec les parcours éducatifs quand ces liens sont pertinents comme toute démarche incluant le numérique ou des éducations à...
- Ce qui est recherché est la cohérence du raisonnement produit par le candidat, sa capacité à exposer une démarche. La pluralité des approches est acceptée sans rechercher l'originalité pour l'originalité.
- La gestion du temps est essentielle pour s'assurer de pouvoir conduire l'ensemble des composantes de l'épreuve en considérant toutes les questions.
- La qualité de maîtrise de la langue est indispensable, tant dans la maîtrise orthographique et syntaxique que dans l'adaptation du niveau de langue. Il faut être vigilant à la cohérence de sa démonstration.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Le candidat doit assimiler ce que représente une épreuve d'application en considérant bien la dimension mise en œuvre au sein d'une classe. L'objectif est d'arriver à décrire la construction de ses choix dans le cadre réglementaire du programme. Ces choix sont didactiques et pédagogiques. Le candidat se doit de les éclairer explicitement à partir de la définition des notions clés convoquées par le sujet et de la sélection des documents mobilisés dans une approche qui peut être croisée. La mise en activité des élèves pour l'apprentissage de connaissances et de compétences se doit également d'être explicite. La nature de la production, l'attitude des élèves, l'évaluation prévue, quelle que soit sa forme, sont à énoncer. Il ne faut pas oublier soit l'adaptation soit la différenciation que tout enseignant doit construire pour favoriser la réussite de chacun des élèves de sa classe.

Un professeur est toujours dans une position d'écoute, d'analyse de ce qu'il construit et de ce qu'il met en œuvre, cette dimension réflexive mérite d'être intégrée plus particulièrement dans les questions qui conduisent à des propositions de séances.

Pour ce qui concerne la discipline, il est important que le candidat entretienne sa culture générale et développe une connaissance des notions centrales de chacun des cycles de l'école. Il doit se familiariser avec les pratiques

de classe et les démarches usuelles de la discipline. Il doit s'entraîner à identifier les différentes sources, les différents supports au cœur de la discipline.

Outre les connaissances fondamentales sur les grandes périodes ou les thèmes enseignés, en histoire, il se doit de maîtriser ce qu'est un acteur, un témoin, d'avoir une compréhension du travail sur l'évènement, une période, ce qui constitue une rupture. Plus globalement, il lui faut s'entraîner sur le rapport à la temporalité et les repères. Pour la géographie, le rapport des sociétés à leur environnement, aux aménagements créés par leurs activités est le fondement de la démarche disciplinaire. Le candidat doit maîtriser ce qu'est un lieu, un territoire, un espace, des contraintes, des atouts, un acteur spatial. Comme science sociale de l'espace habité, il doit connaître le mécanisme de spatialisation et intégrer les différentes échelles d'analyse. Ce point est important même si à l'école élémentaire l'analyse de proximité, à hauteur d'homme, d'habitant, domine.

En termes de démarches, le candidat peut considérer le champ des possibles dans les activités proposées. Il peut ainsi se saisir d'outils numériques, mobiliser les représentations des élèves, penser un travail de groupe, d'enquêtes. Il ne doit pas considérer que le jury attend un type spécifique de réponse.

Arts

Présentation succincte du sujet

La commission nationale détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. Pour la session 2023, ont été retenues les composantes arts plastiques et histoire des arts. L'épreuve a consisté à faire l'analyse critique d'une séance d'enseignement à l'école élémentaire (cycle 2 pour le sujet A et cycle 3 pour le sujet B). Les deux sujets visaient à vérifier les connaissances disciplinaires du candidat et sa capacité à dégager une problématique en faisant une analyse critique à partir du corpus de documents. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour la session 2023, la première partie, sujet A, portait sur les Arts plastiques "la représentation du monde/utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression" au cycle 2.

Documents proposés :

- fiche de préparation "dessiner un chat" ;
- enjeux des 3 questions du programme en arts plastiques ;
- rappel du programme d'enseignement du cycle 2 en Arts plastiques.

La seconde partie, sujet B, portait sur l'analyse critique d'un support de séance en Histoire des Arts au cycle 3 : Boléro de Maurice Ravel par le ballet de Maurice Béjart.

Documents proposés :

- support de séance à partir de l'œuvre Boléro de M. Béjart ;
- texte "Le rêve pour apprendre" ;
- rappel du programme d'enseignement de l'Histoire des Arts au cycle 3.

Attendus de correction et compétences vérifiées chez les candidats

Les compétences évaluées :

- Compétence 1 : S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée ;
- Compétence 2 : Analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques ;
- Compétence 3 : Mobiliser une culture pour construire l'argumentation ;
- Compétence 4 : Maîtriser l'écrit et sa mise en forme (introduction, développement, conclusion) pour servir une démonstration.

La correction prend en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un domaine. Il est attendu du candidat une analyse critique de la séance d'apprentissage, s'appuyant sur une approche sensible et une acquisition de connaissances.

Cette épreuve écrite demande également au candidat de faire appel à des compétences transversales : structurer et organiser son propos, articuler de façon cohérente sa réflexion. Il est attendu simultanément qu'il maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques et qu'il propose des pistes d'amélioration possibles pour une mise en œuvre pertinente (points forts et points faibles).

Devaient apparaître clairement dans les copies :

- l'articulation entre les trois documents, par sujet, et leur bonne compréhension pour organiser leur argumentaire ;
- les compétences visées et travaillées pour les élèves ;
- les différentes étapes relevant de la didactique des Arts plastiques et de l'enseignement en Histoire des Arts.

Points d'appui des candidats et pistes d'améliorations et conseils

La première difficulté que présente cette épreuve de trois heures, est la gestion du temps. Le choix de l'épreuve faisant partie du temps global de composition, il est indispensable de se décider rapidement pour se consacrer suffisamment à une étude fine du sujet. Une place importante dévolue à l'analyse du corpus annexé au sujet évitera aux candidats des hors sujets. Il est important de se référer à l'ensemble des documents proposés dans le sujet, et de bien articuler ceux-ci afin de servir l'analyse critique effectuée (documents issus de la recherche). Les œuvres ne sont pas souvent analysées y compris les œuvres issues du corpus imposé par le concours. Une mise en perspective des documents du corpus avec la démarche critique exposée par le candidat, ainsi que sa culture personnelle témoignent de la qualité de son analyse. Les bonnes copies sont celles qui se sont servies de la connaissance des œuvres imposées et des notions disciplinaires qui s'y rapportent pour servir leur argumentaire.

Il est en outre nécessaire de consacrer un temps équitable aux deux parties de l'épreuve pour se garder de l'effet de négligence que produit un déséquilibre qualitatif entre les deux disciplines traitées. Enfin, réécrire les consignes du sujet est inutile et ne constitue en rien une introduction. Il est préférable de proposer une problématisation du sujet en introduction.

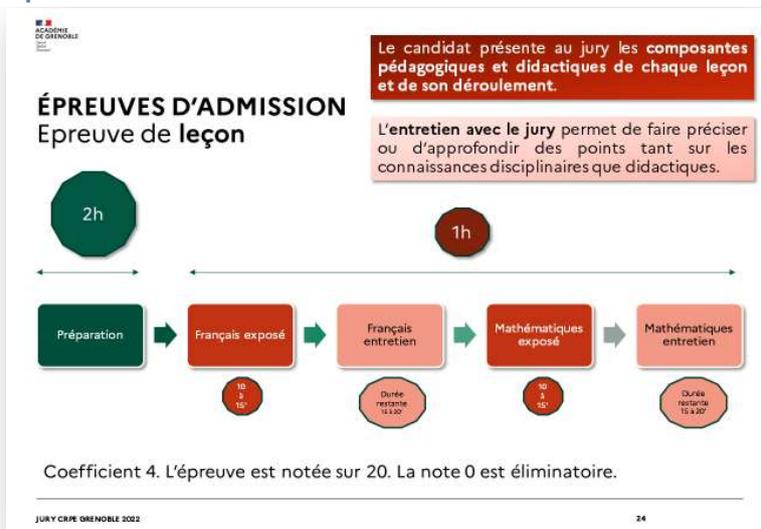
Concernant la forme des exposés, les évaluateurs ont déploré le fait que le schéma introduction/développement/conclusion soit trop souvent incomplet et que certaines de ses parties soient parfois omises. Or, une telle structuration est révélatrice d'un esprit synthétique et clair. Aussi est-il recommandé aux candidats de problématiser et d'exposer les finalités pédagogiques tout en s'appuyant explicitement sur leur connaissance des programmes. Pour ce qui est de la conclusion des travaux, il est souhaitable qu'elle dépasse la réponse à la question posée. Une ouverture au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (trop peu mentionné) ou à ce qui relève de l'interdisciplinarité par exemple serait bienvenue.

Les correcteurs ont relevé que les concepts plastiques n'étaient pas toujours identifiés et parfois nommés de façon approximative. Une bonne maîtrise des notions disciplinaires et du vocabulaire spécifique qui s'y rapporte permet aux candidats de gagner en pertinence et en précision dans leur propos. En ce qui concerne l'acte d'enseigner, la place de l'enseignant, sa posture et son rôle sont trop peu souvent interrogés. La notion de pédagogie de projet est peu apparente dans les exposés (pour les Arts plastiques comme pour l'Histoire des arts). Le travail des élèves n'est pas assez caractérisé tant dans la dimension factuelle de l'activité que dans sa dimension cognitive (comment l'élève est-il mis en activité, qu'apprend-il ?). L'évaluation enfin (sommatrice, formative...) est trop souvent absente, trop peu décrite, trop peu caractérisée dans les copies. Dans le domaine des arts plastiques, il a été relevé que l'œuvre était parfois présentée comme un modèle à suivre, ce qui enferme la créativité de l'élève et va à l'encontre de la démarche expérimenter-produire-crée qui caractérise cette discipline. En histoire des arts, il a très peu été mentionné la référence à la période historique.

Analyse des épreuves d'admission

Épreuve de leçon

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Le candidat dispose de 2 heures de préparation pour concevoir et anticiper l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières. Les deux sujets de leçon portent sur des cycles différents ; ils sont explicitement situés dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... L'épreuve, d'une durée d'une heure, se déroule comme suit : un exposé, d'une durée maximale de 15 minutes, au cours desquelles le candidat présente au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement, suivi d'un entretien avec le jury qui permet de faire préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques. Chaque partie de l'épreuve dure 30 minutes. Le candidat est maître de son temps dans les contraintes de déroulement qui lui sont données.

Cette épreuve, notée sur 20, est dotée d'un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

Français

Pistes d'amélioration pour les candidats

Cette épreuve ne laisse aucune place à l'improvisation, ce qui ne signifie pas qu'elle permet de plaquer des connaissances et un déroulé prêt à l'emploi, certes rassurant pour le candidat qui s'y est préparé mais qui peut l'amener sur le chemin épineux du hors sujet.

Pour la partie exposé, l'excellent candidat aura perçu les enjeux didactiques (qui lui permettent d'identifier les obstacles et d'anticiper les adaptations nécessaires) et pédagogiques du sujet (un candidat au fait de la réalité de la classe et des possibles des élèves ne proposera pas par exemple, en période 1, en clôture de séance à ses élèves de petite section de maternelle d'échanger sur ce que chacun aura appris aujourd'hui) ; il aura intégré les documents du corpus dans la conception de sa séance, et saura y revenir lors de l'échange avec le jury, si nécessaire. La séance structurée tient compte des spécificités du niveau et de la période concernés ainsi que de l'enjeu d'apprentissage (on ne mène pas une séance de remédiation comme une séance de découverte, par exemple).

Pour la partie entretien, l'excellent candidat aura su entrer dans un véritable dialogue professionnel avec le jury ; cette posture montre des qualités d'écoute et de flexibilité, nécessaires dans le métier d'enseignant. Il aura été

capable, le cas échéant, de se saisir du questionnement du jury pour rebondir, voire faire évoluer sa séance. Le jury est attentif à la qualité de la langue employée, dans la correction syntaxique notamment et la précision du vocabulaire également.

Conseils de préparation de l'épreuve

Cette épreuve ne saurait se passer d'une confrontation au réel de la classe que l'on peut appréhender au travers de l'observation in vivo mais aussi à la lecture d'ouvrages pédagogiques et des lectures dédiées au développement de l'enfant (notamment l'enfant de 3 à 6 ans) en lien avec l'évolution récente de la recherche et les publications du Ministère, disponibles sur le site Eduscol. L'observation et l'analyse de travaux d'élèves est un incontournable ; dans cette optique, il s'agit aussi d'identifier les obstacles didactiques qui sont un préalable à la gestion de l'hétérogénéité et la mise en œuvre des adaptations.

On ne saurait trop recommander au candidat d'avoir une lecture approfondie des programmes de l'ensemble des 3 cycles et de lire les circulaires et décrets d'application pour être au fait de l'évolution de l'actualité de l'école, dans les domaines ciblés par l'épreuve.

Mathématiques

Points d'appui des candidats

En ce qui concerne les présentations des candidats, le jury a valorisé les éléments suivants : une présentation problématisée, des apports didactiques pertinents, une structure claire, des liens entre les différentes phases de la séance, des liens entre les connaissances théoriques (en citant des auteurs, pédagogues, données de recherche) et la mise en pratique de la séance, une référence aux programmes, des moments d'explicitation dans la séance, des modalités d'apprentissage variées, une prise en compte de la différenciation pédagogique, des modalités d'évaluation et un prolongement.

Pour l'entretien, le jury a particulièrement apprécié une séance structurée avec des phases clairement identifiées, une proposition d'évaluation, d'une trace écrite (affichage, leçon, autre) et une idée de son apparence, ainsi que des prolongements. La contextualisation de la séance, en référence à une séquence d'enseignement, a également été valorisée. L'évaluation diagnostique a été jugée pertinente lorsqu'elle est adaptée à la séance de découverte. Les consignes à donner aux élèves, la justification des choix didactiques et pédagogiques, la maîtrise des concepts pédagogiques tels que les objectifs, les séances, les séquences, les compétences, l'apprentissage, l'enseignement, les consignes, la différenciation, les procédures, la manipulation, la verbalisation, l'abstraction, l'évaluation et la remédiation, ainsi que la connaissance des ressources du MEN (guides, programmes, fiches EDUSCOL) ont également été évalués.

Pistes d'amélioration pour les candidats

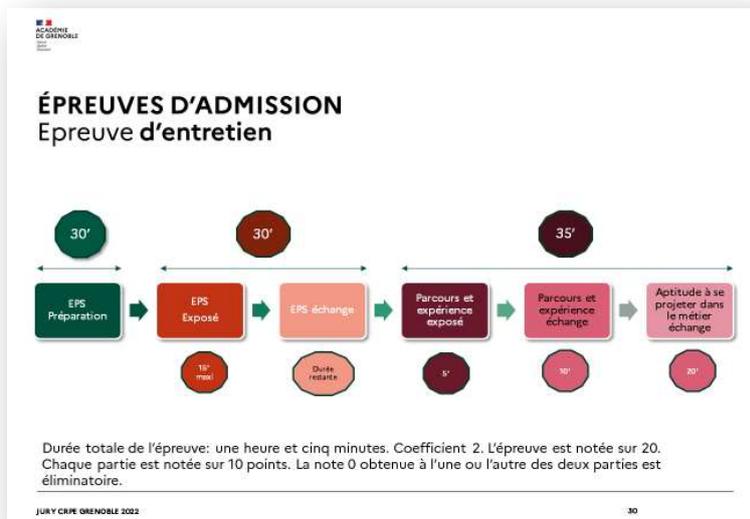
Les candidats doivent proposer un exposé cohérent et structuré. Ceux qui réussissent justifient leurs choix en s'appuyant sur la connaissance du développement de l'enfant, la didactique et la pédagogie. Ils utilisent le vocabulaire approprié pour donner du sens aux concepts abordés dans la leçon. Les candidats doivent également démontrer leur capacité à établir des liens entre les différents documents lors de la présentation de leur séance et justifier leurs choix.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à parler lentement. Le jour de l'épreuve, le stress peut les pousser à parler plus rapidement, voire plus fort, que d'habitude. S'entraîner dans des conditions réelles est un atout. Il peut être utile de s'enregistrer et de s'écouter par la suite dans une perspective formatrice.

Épreuve d'entretien

Rappel du déroulé de l'épreuve



EPS

Présentation de l'épreuve

« La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage adossée(s) au développement d'une compétence motrice relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.

Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer. »

Les sujets comportent les informations suivantes :

- Contexte d'enseignement : le cycle d'enseignement et le niveau de classe.
- Objectif d'acquisition : l'attendu de fin de cycle à l'école élémentaire ou l'objectif d'apprentissage pour l'école maternelle.
- À partir d'un constat, fondé par exemple sur la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages, une question est posée au candidat.

- Les éléments de programme utiles au traitement de la question sont fournis au candidat en annexe du sujet.

Si pour aider le candidat à faire des propositions, le jury identifie une activité physique dans le constat, cela n'interdit en réalité pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique ou un autre champ.

Points d'appui des candidats

L'exposé est généralement structuré et, la plupart du temps, les candidats ont été capables d'émettre au moins une hypothèse pertinente pour éclairer la situation proposée.

Les candidats sont dans l'échange et tâchent de mobiliser au mieux leurs connaissances pour répondre aux questions du jury.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Exposé

Il est attendu des candidats qu'ils utilisent l'ensemble du temps dévolu à cet entretien, à savoir les 15 minutes ou de s'en approcher.

Ils doivent avoir compris les enjeux sous-tendus par le sujet et les expliciter. Ils doivent connaître et comprendre ce que les élèves doivent apprendre et savoir l'expliquer avec leurs mots et précisément, pas uniquement en paraphrasant les éléments larges du programme.

Ils doivent émettre des hypothèses plausibles sur les difficultés rencontrées par les élèves et les expliquer avec un argumentaire étayé.

Ils doivent proposer des situations d'apprentissage adaptées au constat dressé et à l'âge des enfants (lien avec les connaissances sur la psychologie et le développement de l'enfant). Ces situations permettent une quantité de pratique effective importante. L'élève est pratiquant et il investit également d'autres rôles en fonction de l'APSA : spectateur, chorégraphe, arbitre, juge... Les apprentissages ainsi visés sont identifiés et les consignes et outils éventuels adaptés.

Il est attendu qu'ils prennent en compte la sécurité active et passive des élèves, ainsi que la sécurité affective.

Des liens pertinents et concrets sont tissés avec le socle et les parcours, notamment le parcours citoyen et le parcours de santé.

Entretien

Les candidats doivent répondre aux questions posées sans détour, mais avec argumentation. Leurs propos permettent de faire état d'une bonne compréhension des grands enjeux et des grands principes sous tendus dans l'APSA concernée.

Les éléments de sécurité exposés sont soutenus par une bonne compréhension et par une connaissance des textes réglementaires en vigueur.

Les candidats doivent savoir faire évoluer les situations présentées en jouant sur des variables didactiques pour simplifier et complexifier la tâche.

Leurs connaissances générales de l'EPS sont étendues à d'autres APSA, les enjeux généraux de l'EPS sont intégrés et permettent une programmation équilibrée et en lien avec le socle commun.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il est recommandé d'approfondir ses connaissances pédagogiques en EPS ainsi que dans la didactique des APSA. Il est également important d'analyser sa propre pratique lors des temps d'enseignement en stage ou, à défaut, de tirer parti des observations et des échanges avec les enseignants. Il est nécessaire de construire une réflexion concernant les enjeux de la discipline EPS à l'école et le rôle des équipes, notamment en ce qui concerne la programmation. De plus, il est essentiel d'approfondir ses connaissances sur les spécificités psychologiques et

physiologiques des élèves en fonction de leur âge, et de prendre en compte les incidences de ces spécificités dans l'enseignement de l'EPS.

Motivation et situations professionnelles

Présentation de l'épreuve

Pour la partie valeurs de la République :

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Points d'appui des candidats

Pour la partie « présentation du parcours »

Le jury apprécie la capacité des candidats à incarner leur exposé, à problématiser leur parcours et leur motivation sans sous-entendu téléologique. Est également appréciée des candidats leur capacité à éclairer et à projeter leur expérience en lien avec le référentiel métier en faisant des allers-retours et des liens entre les expériences et ce que seront les nouvelles missions. Les connaissances sur le service public d'éducation et ses enjeux actuels sont appréciées ainsi que la capacité à comprendre la notion de service public. Le jury apprécie la sincérité dans l'exposé et l'échange. La capacité à envisager des difficultés au métier ou à la prise de fonction ou plus globalement à se projeter avec lucidité est enfin appréciée.

Pour la partie « situations enseignement et vie scolaire valeurs de la République »

Les candidats parvenant à identifier la situation et à l'associer à une ou plusieurs valeurs et principes qu'ils sont capables de définir et d'exemplifier sont valorisés ainsi que ceux démontrant des éléments de connaissance des grandes priorités de l'École en matière d'éducation à la citoyenneté ou d'orientation de la politique d'éducation : école inclusive, égalité fille-garçon, lutte contre les discriminations, ...

Pistes d'amélioration pour les candidats

Pour la partie « présentation du parcours »

Il convient de ne pas penser sa présentation comme un exposé simple et linéaire de ses expériences sans les lier à des compétences acquises qui vont servir l'entrée dans le métier et d'avoir une connaissance affirmée du référentiel métier comme des droits et devoirs de l'agent public.

Les candidats ne s'appuyant pas sur un véritable échange avec la commission ne parviennent pas à démontrer une véritable analyse de leur parcours et de leur motivation.

Pour la partie « situations enseignement et vie scolaire valeurs de la République »

Il convient de connaître les ressources notamment à minima le vade-mecum « *La laïcité à l'école* », de savoir considérer que l'enseignant n'agit pas seul mais qu'il inscrit sa mission dans un collectif. Il est essentiel de connaître l'ensemble des valeurs et principes de la République qui structurent l'action de l'École en dépassant le triptyque liberté, égalité, fraternité pour ce qui concerne les valeurs. Il est également essentiel de considérer la dimension éducative de l'École en mobilisant des solutions pédagogiques.

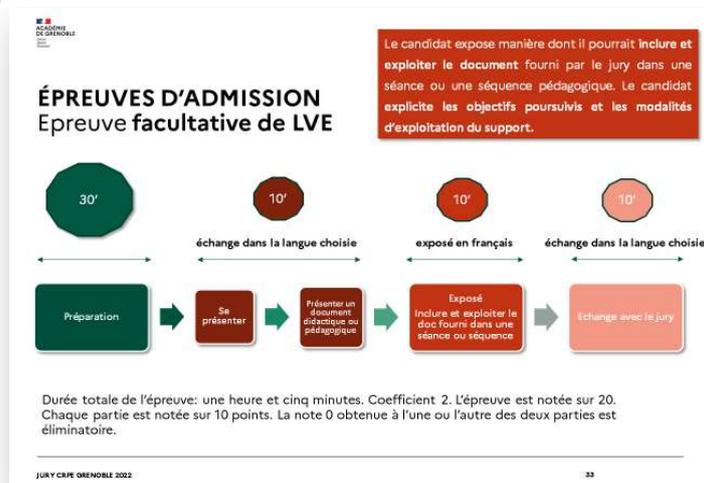
Conseils de préparation de l'épreuve

Il est essentiel de prendre connaissance des ressources conseillées sur la page de préparation des concours afin de ne pas être surpris par les questions ou l'organisation de l'épreuve. La présentation du parcours devra être préparée avec une attention particulière pour les candidats ayant un parcours strictement scolaire et universitaire. Il convient de faire preuve de créativité afin de sortir d'une présentation linéaire et parfois très courte.

Les candidats doivent s'intéresser de manière régulière aux grands enjeux éducatifs par l'intermédiaire de veilles documentaires et numérique et s'intéresser aux valeurs de la république. Il conviendra également d'approfondir la connaissance de la laïcité qui est régulièrement mise en avant dans des situations où elle n'est pas mise en jeu. Les candidats devront renforcer leurs connaissances à propos de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. La connaissance fine des droits et devoirs des fonctionnaires est indispensable.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve

« L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie). ».

Cette épreuve nécessite une préparation sérieuse, car elle est ambitieuse et exigeante. En effet, il est impératif d'avoir un niveau B2 pour pouvoir établir un véritable échange professionnel avec la commission. De plus, l'épreuve demande à la fois des compétences linguistiques (niveau B2 requis) et des compétences didactiques et pédagogiques. Il est également essentiel de porter une attention particulière au lexique professionnel dans la langue cible, notamment pour les consignes. Enfin, la dimension culturelle liée à l'enseignement des langues est inévitable et ne doit en aucun cas être négligée. Ainsi, on attend du candidat qu'il démontre un réel intérêt et des connaissances qui ne soient ni stéréotypées ni anecdotiques.

Dans l'ensemble, par rapport à la session 2022, on remarque une meilleure préparation à cette épreuve facultative de LVE et une amélioration générale du niveau linguistique.

Il est dommage que les candidats ne parviennent pas toujours à tirer pleinement parti des temps alloués aux deux premières parties de l'épreuve (Présentation/Échange et Exposé).

Les candidats

35% des candidats n'ont pas le niveau requis (B2). Cela interroge donc la connaissance des attendus du concours.

On observe 4 types distincts de candidats pour lesquels :

le B2 est acquis et le niveau de connaissances pédagogiques et didactiques est très satisfaisant voire excellent ;
le B2 est acquis et le niveau de connaissances pédagogiques et didactiques est très faible voire insuffisant ;
le B2 n'est pas acquis et le niveau de connaissances pédagogiques et didactiques est très satisfaisant voire excellent ;
le B2 n'est pas acquis et le niveau de connaissances pédagogiques et didactiques est très faible voire insuffisant.

L'épreuve : les différentes phases de l'épreuve

Partie I : présentation et échange (en LVE)

La partie « Échange » n'a pas toujours été clairement identifiée en amont de l'épreuve, limitant ainsi la possibilité d'un véritable échange avec le contenu présenté.

De plus, la présentation du corpus se limite trop souvent à la simple citation de l'intitulé des textes, et il y a peu ou pas de mise en lien entre les différents documents.

La présentation du candidat est révélatrice de sa motivation vis-à-vis de la langue choisie. Les candidats ayant particulièrement bien préparé cette partie ont su mettre en avant, avec sincérité et engagement, leurs expériences, leurs objectifs et les raisons qui les ont poussés à choisir cette langue spécifique.

Enfin, il existe une grande disparité entre la présentation préparée et l'aisance en situation d'interaction face à des questions spontanées lors de la partie « Échange ».

Partie II : exposé (en Français)

Les candidats semblent plus à l'aise durant cette partie, leur présentation est structurée selon une modalité connue et maîtrisée dans l'enchaînement (ouverture de séance, rituels, rebrassage, découverte, flashcards, jeu, évaluation et clôture). Par contre, on peut généralement constater une moins bonne maîtrise du traitement didactique et de la mise en œuvre (consignes, étayage, etc.) qu'il est nécessaire de développer en incluant les consignes, les activités proposées, les productions attendues, les prérequis, les éléments facilitateurs, les obstacles, ainsi que les tâches intermédiaires et la tâche finale.

La spécificité liée à l'âge des élèves n'est pas toujours prise en compte. L'exploitation du corpus des documents est minimale. La conception du type de tâches est très stéréotypée par cycle (C1 éveil, C2 oral, C3 écrit).

Certains candidats ont opté pour la présentation d'une séquence plutôt que d'une séance. Ceux qui ont choisi de présenter des séances ont pu démontrer avec plus de pertinence leur maîtrise de la didactique des langues. En revanche, les candidats qui ont présenté une séquence sont souvent restés très vagues dans les concepts abordés. Il est essentiel que l'enseignement de la langue vivante étrangère ait du sens et que les activités proposées soient progressives.

Les choix effectués par les candidats sont rarement justifiés, même si l'ancrage culturel est mieux abordé que lors de la session 2022. De plus, les candidats se limitent souvent à l'utilisation passive du lexique, sans le mobiliser activement.

Les séances/séquences d'apprentissage mettent principalement l'accent sur les aspects lexicaux, tandis que la grammaire, la phonologie et les aspects culturels sont négligés. Il est fréquent que la phonologie se réduise à la simple prononciation, alors qu'elle englobe également la prosodie, l'accentuation et l'intonation.

Partie III : entretien (en LVE)

L'entretien a parfois été laborieux en raison du manque d'aisance dans la langue cible, des difficultés rencontrées par certains candidats pour comprendre les questions posées par le jury, ainsi que du manque de connaissances spécifiques dans le domaine abordé et du vocabulaire propre à cet enseignement.

Les textes officiels et les guides institutionnels sont méconnus, comme en témoigne le fait que certains candidats ont déclaré que l'anglais était obligatoire aux cycles 2 et 3, excluant ainsi l'enseignement des autres langues. De

plus, pour de nombreux candidats, l'enseignement des langues vivantes étrangères est uniquement défini par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Points d'appui des candidats

Les candidats les plus performants se distinguent par les points d'appui suivants :

- Ils démontrent des compétences linguistiques correspondant au niveau requis, avec une maîtrise du niveau B2.
- Leur connaissance des textes institutionnels sur l'enseignement des langues vivantes étrangères est approfondie, incluant les programmes et les guides.
- Leur maîtrise des aspects pédagogiques est satisfaisante, voire très satisfaisante. Ils ont une connaissance précise du lexique requis et sont capables d'élaborer une progression des apprentissages cohérente.
- Ils intègrent des références culturelles adaptées à la langue étudiée, montrant ainsi une sensibilité à l'aspect culturel de l'enseignement des langues.
- Ils envisagent l'interdisciplinarité, en faisant le lien avec d'autres domaines d'apprentissage, ce qui enrichit leur approche pédagogique.

Quelques remarques par langue :

Espagnol

Les connaissances linguistiques observées chez les candidats varient généralement entre le niveau B1 et, pour certains d'entre eux, le niveau B2. Cependant, il est important de noter que certaines connaissances des textes officiels restent superficielles. De plus, lors de leur présentation, certains candidats ont un débit rapide qui peut rendre la compréhension difficile pour l'auditoire. En outre, le ton utilisé est souvent monotone, avec une absence de prosodie, de musicalité et d'accentuation qui pourraient donner vie à leur discours. En ce qui concerne la présentation du corpus, elle se limite souvent à la simple lecture des titres des documents, ce qui entraîne un manque de liens cohérents entre les différents éléments présentés.

Anglais

Certains candidats présentent un débit rapide lors de leur intervention, ce qui peut rendre la compréhension difficile pour le public. De plus, le ton utilisé est souvent monotone, manquant ainsi de variation et d'expressivité, ce qui se traduit par une absence de prosodie et de musicalité dans leur discours. Par ailleurs, lors de la présentation du corpus, on constate généralement une limitation à la simple lecture des titres et des sources, ce qui entraîne un manque de liens cohérents et de mise en perspective entre les différents documents. Il est donc important pour les candidats de travailler sur leur débit, leur tonalité et de développer une présentation plus dynamique et engageante, en établissant des connexions significatives entre les différentes sources présentées.

Italien

Les candidats les plus performants sont capables d'expliquer de manière claire comment ils vont utiliser le corpus de textes lors de leur exposé. Cependant, il est regrettable de constater que certains candidats ne parviennent pas à exploiter de manière adéquate, voire négligent complètement, le corpus de textes qui leur est fourni. De plus, leur maîtrise du vocabulaire pédagogique laisse encore à désirer. En outre, les séances proposées par ces candidats exploitent très peu, voire insuffisamment, le contenu du corpus donné.

En ce qui concerne la présentation du corpus, on observe une tendance à se limiter à la simple lecture des titres des documents, ce qui conduit à un manque de cohésion et de liens entre les différents textes.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Il est conseillé aux candidats de :

- développer les compétences linguistiques pour atteindre un niveau maîtrisé du B2. Certains candidats se situent actuellement au niveau A2 ou au mieux B1 ;

- approfondir les connaissances des textes institutionnels sur l'enseignement des langues vivantes étrangères, tels que les programmes et les guides. Les candidats présentent actuellement des connaissances très superficielles, voire inexistantes dans ce domaine ;
- corriger les représentations erronées de l'enseignement des langues. Les candidats ont tendance à faire des affirmations fausses, à véhiculer des stéréotypes et à méconnaître les thématiques présentes dans les programmes. Il est essentiel de s'appuyer sur des références historiques et culturelles appropriées ;
- approfondir les connaissances pédagogiques en améliorant la maîtrise du lexique spécifique (par exemple, en évitant la confusion entre "séance" et "séquence") et en développant une compréhension solide de la progressivité des apprentissages ;
- enrichir les références culturelles.

En résumé, les pistes d'amélioration pour les candidats comprennent le développement des compétences linguistiques, l'approfondissement des connaissances institutionnelles, la correction des représentations erronées, l'amélioration des connaissances pédagogiques et l'enrichissement des références culturelles.

Conseils de préparation de l'épreuve

Les candidats doivent faire preuve d'une attitude réflexive et être capables d'exprimer leurs réflexions personnelles. Il est essentiel d'avoir une solide connaissance des programmes, de la progression, des fondements scientifiques, de la dynamique de la classe et des élèves, ainsi que du développement de l'enfant.

Lors de la présentation, il est nécessaire d'expliquer et de justifier ses choix didactiques et pédagogiques en tenant compte du public visé.

Il est recommandé d'élargir sa réflexion en mettant en avant la polyvalence du maître et en explorant les liens avec d'autres disciplines.

Les candidats doivent être à l'écoute des questions posées par la commission et être prêts à ajuster leurs séquences d'apprentissage en conséquence.

La réactivité est une compétence importante, il faut être capable d'élargir la thématique abordée en la situant dans le contexte de différents cycles.

Il est également essentiel d'établir des liens pertinents avec d'autres domaines disciplinaires, en particulier la maîtrise de la langue, en faisant la distinction entre son utilisation dans la discipline spécifique et le développement des compétences langagières qui en découle.

Présentation et échange

Les candidats doivent commencer ce temps en se présentant, en mettant en perspective leur parcours scolaire et éventuelle expérience professionnelle par rapport à la compétence 8 du référentiel du professeur des écoles. Il est essentiel de mettre en avant leur motivation principale pour la langue cible, tout en évoquant éventuellement leur intérêt pour les autres langues vivantes.

Lors de la présentation du corpus, les candidats sont encouragés à aller au-delà d'une simple énumération des intitulés des documents. Ils doivent les mettre en relation avec les attentes pédagogiques identifiées dans le corpus. Les candidats doivent se sentir libres de faire d'autres choix pédagogiques que ceux présentés par le corpus, en explorant différentes approches.

Exposé

Il est recommandé de s'appuyer davantage sur la spécificité des documents proposés dans le corpus. Les candidats ne doivent pas les considérer comme de simples étapes à insérer dans une séquence ou une séance, mais plutôt comme des ressources mobilisables pour atteindre des objectifs d'apprentissage identifiés pour les élèves.

Il est essentiel que chaque séance ou séquence comporte des objectifs qui couvrent les aspects lexicaux, grammaticaux, phonologiques et culturels. Les candidats doivent anticiper et envisager les séances dans le cadre d'une progression globale, en assurant la cohérence entre les différentes étapes.

Il est important de souligner que les documents du corpus doivent être exploités de manière pertinente pour atteindre les objectifs d'apprentissage définis, en mettant en valeur leurs spécificités et leur potentiel pédagogique.

Entretien

Il est essentiel de se familiariser avec tous les documents institutionnels concernant l'enseignement des langues vivantes étrangères (LVE) : les programmes, les ressources Eduscol sur les pratiques (y compris la dimension culturelle), les trois guides nationaux et les circulaires sur l'éveil à la diversité linguistique. Cette connaissance approfondie permettra d'avoir une vision complète et actualisée des orientations et des attentes en matière d'enseignement des LVE.

Il est recommandé d'acquérir un vocabulaire spécifique à la didactique des langues vivantes afin d'être en mesure d'argumenter ses choix pédagogiques de manière précise et pertinente. Cela permettra d'articuler efficacement sa réflexion et de justifier les méthodes et les approches pédagogiques adoptées dans l'enseignement des langues. Il est également important de mobiliser la polyvalence du maître et de favoriser la pluridisciplinarité dans les thématiques abordées. Cela permettra d'élargir les perspectives et d'intégrer des aspects culturels, scientifiques, historiques ou artistiques dans les séquences d'enseignement. Cette approche enrichissante favorisera l'interdisciplinarité et stimulera l'intérêt des élèves pour les langues vivantes étrangères.

Conclusion

Le concours convoque des connaissances et des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques très solides chez les candidats. Les programmes doivent être connus et constituer une base de réflexion structurée. Les savoirs fondamentaux ainsi que la polyvalence du candidat sont éprouvés par les épreuves du CRPE. Il doit donc en connaître les fondements scientifiques et maîtriser les savoirs attendus. Le candidat ne doit pas non plus négliger toute l'importance de la culture personnelle, qui permet une réflexion plus approfondie et qui nourrit le sens et les enjeux de l'enseignement.

Le concours est également exigeant par l'attente d'une maîtrise de la langue irréprochable, tant à l'écrit qu'à l'oral. Un futur enseignant se doit d'être modélisant dans son expression, le choix et la précision des mots qu'il emploie. Il doit être capable de montrer des compétences de communication, essentielles au métier de professeur des écoles : sens de l'écoute, respect de la parole de l'autre, aptitude à dialoguer et à entrer dans l'échange, à faire évoluer sa pensée sont des qualités attendues.

Tenir un propos structuré, expliciter son propos, sans jargonner, à l'écrit comme à l'oral sont des qualités qui permettent aux candidats les plus en réussite de présenter leur pensée, leurs raisonnements de façon claire.

La projection dans le futur métier d'enseignant exige également, non seulement de connaître les valeurs de la République et les principes qui régissent le service public, mais également de les incarner en adoptant une posture appropriée au contexte et au champ de questionnement. Savoir qualifier une situation, en mesurer les enjeux, convoquer les principes et valeurs auxquels elle fait appel est essentiel. Il faut également pouvoir proposer des pistes de traitement des situations et adopter un positionnement clair en tant que futur serviteur de l'État.

Le concours laisse place au parcours du candidat et aux compétences qu'il a pu acquérir, sans les restreindre au seul champ de l'éducation. C'est l'opportunité de réfléchir à ce qui pourrait illustrer le mieux la volonté d'exercer le métier de professeur des écoles et aux compétences acquises qui pourraient être réinvesties au service du service public d'éducation et valorisées.

Une préparation sérieuse et rigoureuse ne se limite pas à une somme de savoirs ou de connaissances. Le candidat est invité également à investir les sujets sociétaux et éthiques, à exercer sa curiosité dans différents domaines afin de se forger progressivement une culture, à appréhender le développement de l'enfant et à réfléchir aux valeurs qu'il souhaite partager. Il doit également, pour réussir, aiguïser son sens de la curiosité et son appétit d'apprendre.